

Le mot du Maire

Les importants travaux de la traverse (chaussée, trottoirs, éclairage, évacuation des eaux pluviales, enfouissement, plantations...) donnent satisfaction à la très grande majorité des Mottois, mais aussi aux usagers de la route départementale, aux visiteurs et aux touristes. Des efforts doivent encore être faits pour mieux limiter la vitesse à 30 km/h. Nous y travaillons.

Au nom de la commune je remercie toutes celles et tous ceux qui ont facilité le travail des entreprises et le bon déroulement du chantier. Un dialogue permanent a pu s'instaurer avec le Département (en particulier avec la DDE), le Syndicat d'Energies de la Drôme, et les entreprises, en étroite collaboration avec la commune. J'étais, avec le 2^{ème} adjoint, tous les jours sur le chantier.

Des travaux concernant la Paravende, la Place des Aires, la rue du Bourg, sont prévus en 2007.

Nous envisageons de programmer d'autres aménagements (rue des Aires, calades...) mais il faut encore un peu patienter pour des raisons financières.

Je tiens aussi à remercier toutes celles et tous ceux qui aident la commune, de façon souvent discrète et désintéressée, par une quantité de manières...par exemple en arrosant et entretenant les fleurs, en signalant des dangers potentiels...

Sont aussi à remercier celles et ceux qui oeuvrent pour rompre la solitude, l'individualisme et la sinistrose, à travers nos associations. La commune leur facilite et facilitera la tâche, dans la mesure du possible. Les initiatives comme la fête des voisins doivent être saluées et encouragées. Ce sont des occasions de rencontres qui permettent d'échanger librement, autour d'un verre, de se rencontrer autrement.

Dans la tolérance des convictions de chacun, le droit et le civisme nous permettent de bien vivre ensemble. Nous pouvons toujours dialoguer, échanger...à condition que cela se fasse dans le respect et, bien sûr, le respect des lois qui s'imposent à nous tous.

Bon été à tous.

Roger BESSON